



Plusieurs PV pour un même stationnement sur le côté gauche

Par **Lenoir Anne**, le **22/11/2016** à **06:56**

Bonjour,

Titulaire d'une carte "parking résidentiel" à Paris, j'ai garé pendant plusieurs jours ma voiture sur le côté gauche d'une voie en double sens. J'ai un ticket attestant que j'ai payé le parking tarif résidentiel pour 7 jours. La rue en question n'a pas de ligne blanche et est trop étroite pour permettre à deux voitures de se croiser. J'ai reçu deux PV pour deux jours d'intervalles pour l'infraction "stationnement sur le côté gauche dans une voie à double sens", je n'ai pas changé ma voiture de place pendant ces deux jours. Puis-je contester l'un voire les deux PV ?
Merci d'avance pour votre aide

Par **Lenoir Anne**, le **22/11/2016** à **09:44**

Merci beaucoup

Par **Maitre SEBAN**, le **22/11/2016** à **10:44**

Bonjour,

effectivement si le véhicule n'a pas été déplacé, vous pouvez contester le second PV. Attention toutefois à ce que l'adresse sur les deux avis de contravention soit la même. A défaut, on vous opposerait le fait que votre véhicule n'était pas stationné au même endroit.

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour

<http://www.maitreseban.fr>

[avocat permis de conduire](#)

Par **Lenoir Anne**, le **24/11/2016** à **10:56**

Bonjour,

Merci beaucoup